

Association « Pandore Évasion »

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – SALON / ÉVÉNEMENT

Nom de l'événement : Vide Grenier

Date : Dimanche 27/09/2026

Lieu : St Martial de Nabirat

A RETOURNER AVANT LE 24/09/2026 à :

Association Pandore Évasion, chez Mme Picot Stéphanie 16 rue grand rue, 24250 St Martial de Nabirat

Informations participant

Nom / Prénom :

Adresse :

Téléphone :Email :

.....

Obligatoire : Fournir votre Pièce d'identité ainsi qu'une attestation sur l'honneur qu'ils ne participent qu'à 2 vide-greniers maximum par an.

☐ 2 € le mètre :

Nombre de mètres :

Mode de paiement : ☐ Espèces ☐ Chèque

☐ Je certifie être assuré(e) pour mon activité.

Fournir votre attestation assurance/ n°de contrat

☐ Je m'engage à respecter le règlement de l'événement et celui de l'association.

Toute inscription à un vide grenier organisé par l'association *Pandore Évasion* est ferme et définitive après validation et paiement.

En cas d'absence injustifiée ou de désistement non signalé dans les délais fixés par l'association, les sommes versées resteront acquises à l'association et ne feront l'objet d'aucun remboursement.

« En validant mon inscription, j'autorise l'association organisatrice à utiliser mon image à des fins de communication et reconnais avoir pris connaissance du traitement de mes données personnelles effectué conformément au RGPD. »

Fait à, le

Signature du participant, Bon pour accord

RÈGLEMENT – VIDE-GRENIER

Organisé par Pandore Évasion

- Le vide-grenier est ouvert aux particuliers souhaitant vendre leurs objets personnels et d'occasion.
- L'inscription et le règlement de l'emplacement doivent être effectués avant la manifestation.
- Chaque exposant est responsable de son stand, de ses objets et de ses ventes.
- Les objets présentés à la vente doivent être propres, conformes à la réglementation et appartenir au vendeur.
- La vente de produits dangereux, contrefaits ou interdits par la réglementation est strictement interdite.
- Chaque exposant doit respecter son emplacement et laisser les lieux propres à son départ.
- L'installation se fait à partir de 7h00 et le vide-grenier est ouvert au public de 09h à 17h.
- Les véhicules pourront être utilisés pour le déchargement selon les indications de l'organisation, puis devront être déplacés.
- Les emplacements sont attribués par l'association. Merci de respecter l'emplacement qui vous sera indiqué.
- En cas d'absence ou d'empêchement, merci de prévenir l'association dès que possible.
- L'association se réserve le droit de refuser ou de retirer tout objet ou participant ne respectant pas le présent règlement.

Esprit du vide-grenier

Notre vide-grenier est avant tout un moment convivial : on chine, on échange, on fait de bonnes affaires... et surtout, on passe une belle journée ensemble !

Merci à chacun de contribuer à la bonne ambiance et au respect des lieux. 

En vous inscrivant, vous reconnaissez avoir pris connaissance de ce règlement et vous vous engagez à le respecter.

Pandore Évasion – Découvrir • Partager • Soutenir local 

« Je soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance du présent règlement intérieur, l'avoir lu et en accepter les conditions. Je m'engage à les respecter pendant toute la durée de la manifestation. »

Nom / Prénom :

Fait à : Le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

